



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	16ème
Nom de site		Numéro	T12377
Adresse du site	3, rue André Colledaboef	Hauteur	R+8 (27m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	31/07/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	14/11/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	14/01/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0,120 et 225°.		
Distance des ouvrants	5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	Entre 3 et 10°
Estimation	0° <3V/m - 120° <5V/m-225° <4V/m	Vis-à-vis (25m)	R+7 Az 0° et 225°
Divers			

Incidence visuelle

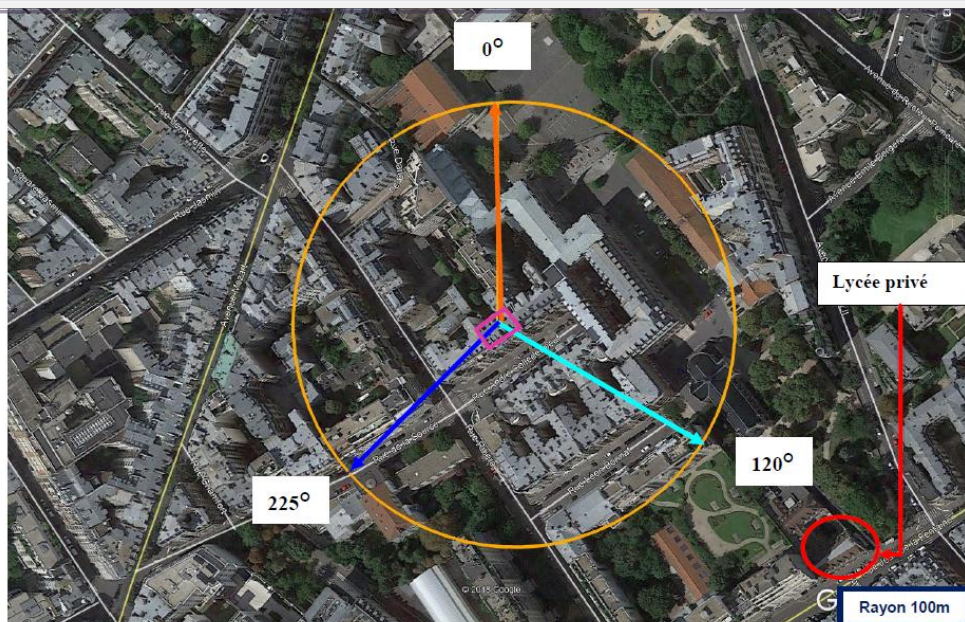
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes quadribandes existantes par trois antennes Heptabandes de tailles identiques.
Zone technique	Installation de modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	30.75m

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable ☐	Défavorable ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche (m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Lycée privé	40 rue Jean de la Fontaine	Impossible de connaître la hauteur du bâtiment	Oui	180	Inférieur à 1 V/m



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

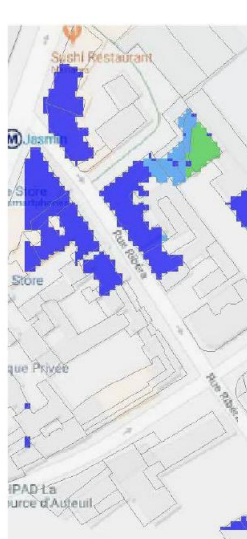
Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m.
La hauteur correspondante est de 22,5 m.

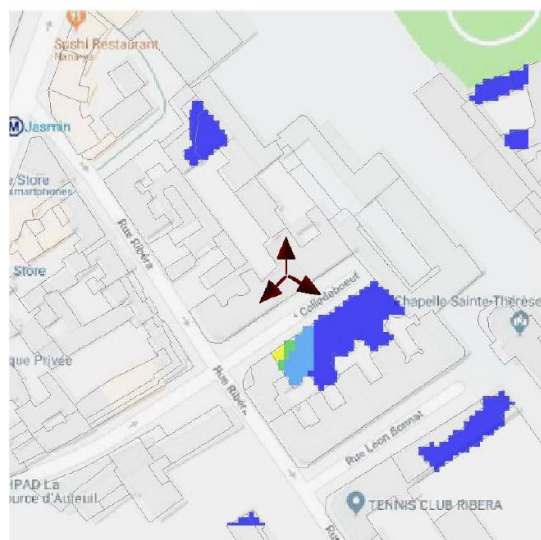
b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m.
La hauteur correspondante est de 28,5 m.



c. Azimut 225°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 225°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m.
La hauteur correspondante est de 28,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]



CHARTÉ

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 225°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 4-5 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	22,5 m	28,5 m	28,5 m

Les niveaux calculés dans l'EP, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :



Aucune modification de l'état visuel

Vue des Azimuts

